

Croire par corps. Etude de cas dans l'enseignement d'un art martial

Marc Cizeron

▶ To cite this version:

Marc Cizeron. Croire par corps. Etude de cas dans l'enseignement d'un art martial. CORPS: Revue Interdisciplinaire, 2010, 8, pp.91-97. hal-01121450

HAL Id: hal-01121450

https://hal.science/hal-01121450

Submitted on 2 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CROIRE PAR CORPS. ETUDE DE CAS DANS L'ENSEIGNEMENT D'UN ART MARTIAL

Marc CIZERON

Maître de conférences. Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 4281, PAEDI, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand.

LES CROYANCES ET LEURS FONDEMENTS COGNITIFS

Le terme de *croyance* pour qualifier des connaissances^I est quelque peu délicat à utiliser. Lorsqu'il est préféré à celui de *connaissance* ou de *savoir*, c'est que l'auteur de l'expression juge ce dont il est question comme douteux. En effet, avoir une *croyance* revient à tenir-pour-vrai^{II} quelque chose qui n'est pas nécessairement vrai, voire carrément faux. L'usage de ce terme signale un jugement de valeur épistémique plutôt péjoratif. Il sous-entend en effet un recul de la pensée critique, du contrôle réflexif, sur la confiance, l'adhésion non réfléchie (Fontaine, 2003). Néanmoins, la prise en compte de la pertinence pragmatique des croyances tend à réhabiliter leur rôle cognitif. L'approche de l'anthropologie cognitive (notamment avec Sperber, 1982, 1996) accentue ce mouvement de prise de distance avec le jugement de valeur épistémique pour se centrer précisément sur les processus de genèse, de renforcement, de validation, de transmission des croyances.

L'objet de l'article s'inscrit dans cette dernière perspective et présente une étude empirique qui examine la façon dont des croyances *factuelles*, perceptuellement ancrées, sont susceptibles de fonder et de renforcer des croyances *représentationnelles* (Sperber, 1996), notamment la croyance en l'existence d'entités supra-sensibles. Autrement dit, c'est le rôle épistémique de la perception qui est étudié, en tant qu'elle est susceptible de fonder les *raisons subjectives* de la genèse et du renforcement de la croyance en l'existence. À cette fin, le choix du terrain d'étude a privilégié un domaine d'activité où les expériences perceptives étaient explicitement sollicitées pour révéler l'existence d'entités métaphysiques corporelles. L'étude s'est intéressé à celle de l' « énergie » avec l'enseignement du Kiryuho (Art martial japonais) par un enseignant spécialiste diplômé dans cette discipline, auprès d'étudiants de Master en Sciences du Sport.

COMMENT APPROCHER L'EXPERIENCE SENSIBLE ?

Pour s'intéresser à la rationalité cognitive des acteurs, plus particulièrement en référence à Sperber pour ce qui concerne l'objet particulier des croyances, l'étude s'est appuyée sur le cadre de l'anthropologie cognitive, et plus précisément selon l'orientation théorique de l'analyse phénoménologique de l'expérience. En ce sens, le cadre théorique emprunté s'inscrit dans les approches « situées » qui soulignent le caractère incarné de la cognition : celle-ci s'enracine dans le corps, dans ses composantes neurobiologiques les plus profondes (sensori-motrices, perceptives et émotionnelles). L'accent est ainsi porté sur la dimension subjective de l'expérience vécue. Selon cet ancrage, l'ordre des raisons qui constituent le socle des justifications possibles d'un comportement ou d'une croyance doit être reconstruit (ou, pourrait-on dire, *déconstruit*) en s'intéressant notamment à la dimension sensorielle de l'expérience.

L'étude de cas a été retenue comme option méthodologique car la focale, portée sur les *raisons*, invite à « penser par cas » (Passeron et Revel, 2005). Il s'agit de dévoiler, à partir de cas singuliers, des processus ayant une valeur anthropologique. Les participants à l'étude étaient, d'une part, un enseignant spécialiste de Kiryuho, et, d'autre part, deux étudiants volontaires (un jeune homme et une jeune femme). Deux types de données ont été recueillies : a) les communications verbales que l'enseignant adressait aux étudiants au cours d'une leçon

de deux heures ; b) les données issues d'entretiens réalisés à la suite des leçons avec l'enseignant et deux étudiants. Chaque entretien a été conduit en utilisant comme support des séquences d'enregistrements filmés des leçons.

FAIRE L'EXPERIENCE DU KI: L'EXISTENCE REVELEE

Au cours de la leçon, l'enseignant a annoncé aux étudiants qu'ils allaient mettre en évidence le *Ki*, une *certaine forme d'énergie*. Puis, à cette fin, il leur a fait pratiquer un exercice censé permettre cette révélation. Il s'agissait de déplacements en cercles de plus en plus fermés, puis se terminant par les seuls mouvements des bras, les mains restant face à face. En cours d'exercice, l'enseignant a livré des consignes portant sur les sensations que les étudiants étaient censés éprouver.

Enseignant : « Maintenant je vais vous proposer de rapprocher vos mains un petit peu... peutêtre que certains d'entre vous sentent quelque chose, un picotement ou une présence dans les mains... c'est chaud? C'est froid? Ça pique! Ça fait des fourmis... il y a d'autres sensations? Il y a une résistance... une densité oui... »

L'enseignant a ainsi suggéré aux étudiants le contenu qualitatif des sensations qu'ils étaient censés éprouver. Ceci apparaît de façon encore plus vive dans l'extrait suivant :

Enseignant : « Essayez de sentir comme s'il y avait de la guimauve... comme si vous aviez une balle ou de la pâte à modeler entre les mains, vous voyez, vous roulez une boule de pâte à modeler entre vos paumes... vous sentez en rapprochant les mains, est-ce qu'il y a un moment où c'est plus dur ? »

Les étudiants acquiesçant aux suggestions de l'enseignant, celui-ci a finalement désigné la cause de ces sensations apparemment éprouvées, en affirmant qu'il s'agissait à l'évidence de la manifestation du *Ki*.

Enseignant : « Voilà ! Ça, c'est la première manifestation du Ki... une certaine façon de ressentir l'énergie d'une façon concentrée »

Le compte rendu de cette séquence d'enseignement peut après tout paraître banal, simple manifestation d'un effet de suggestion au cours de l'expérience corporelle. Néanmoins, l'efficacité de cette suggestion est énigmatique car elle suppose notamment une adéquation du contenu immanent de l'expérience sensible à celui d'indications extérieures. Afin d'explorer cette énigme, la suite de l'étude a consisté à faire expliciter aux étudiants le contenu même de leurs sensations.

LES SENSATIONS EPROUVEES ET L'EVIDENCE DE L'EXISTENCE DU KI

Les entretiens conduits, avec les étudiants, en situation de rétroaction vidéo, montrent qu'ils attestent *a posteriori* de sensations effectivement vécues.

Étudiant A: « C'est des choses que j'ai ressenties... quelque chose de palpable oui... une sorte de matière... c'était chaud quoi... et puis ce qui était surprenant c'est que c'était heu... quelque chose sur lequel la main prenait appui quoi... plus on se rapprochait, plus c'était consistant quoi... »

Étudiant B: « On a l'impression oui d'avoir quelque chose entre les mains et... genre du sable... ce qu'on ressent c'est une sorte d'échauffement un peu entre les mains... effectivement on a l'impression d'avoir une espèce de boule... quelque chose de consistant... »

Plusieurs phénomènes apparaissent comme remarquables dans la façon dont les étudiants rendent compte de cette expérience. Tout d'abord, les sensations qu'ils disent avoir éprouvées ont un caractère tangible, même si le contenu qualitatif de leurs sensations est hétérogène : chaleur, picotement, contact. En revanche, l'objet même de ce qui est ressenti, est davantage de l'ordre d'une *impression* : impression de sentir du *sable*, une *boule*, de la *matière*, *quelque chose de consistant*. Se distinguent dans leur compte rendu perceptif un caractère *immanent*

(une qualité de sensation), et un caractère *transcendant* (l'objet constitué responsable de cette sensation).

Il apparaît également que ce qui est éprouvé est liée au contexte de l'expérience vécue, notamment aux suggestions de l'enseignant. Ceci se manifeste selon deux aspects : a) le fait même de ressentir quelque chose ; b) le contenu qualitatif de cette sensation.

a) Il est attendu par l'enseignant que quelque chose soit à ressentir dans la situation qu'il propose. Les étudiants répondent en « n'allant pas contre », en se concentrant pour ressentir ce qu'il y a à ressentir.

Étudiant A: « J'essayais de sentir ce qu'il y a à sentir... quand on a envie de jouer le jeu, on n'a pas trop envie de réfléchir, ça peut nous bloquer ou nous empêcher de sentir des choses, je me laisse un peu faire, et voir ce que je ressens »

b) Le contenu qualitatif des sensations éprouvées au cours de l'exercice corporel porte l'empreinte des suggestions de l'enseignant. Au cours de la leçon comme des deux entretiens conduits avec les étudiants, les mots que ces derniers ont employés pour caractériser les sensations corporelles qu'ils éprouvaient avaient *a priori* été suggérés par l'enseignant. Le *Tableau 2* présente et répertorie dans des registres lexicaux homogènes l'ensemble des mots employés pour qualifier les sensations à éprouver (par l'enseignant) et les sensations effectivement éprouvées (par les étudiants).

Mots employés par l'enseignant (Sensations à éprouver)	Mots employés par les étudiants (leçon et entretien) (Sensations éprouvées)	Registres lexicaux
chaud ; froid	c'est chaud ; de la chaleur ; un échauffement ; c'est froid	Qualité "thermique"
picotement	ça pique ; des fourmis	Qualité "tactile"
matière	quelque chose de palpable	Qualité de "tangibilité"
boule ; balle	une boule	Qualité de "forme"
densité ; dur	une résistance ; une densité ; quelque chose de consistant ; un truc ; une chose ; un lien	Qualité de "consistance"
de la guimauve ; de la pâte à modeler	du sable ; de la pâte à modeler ; de l'air	Qualité de "fluidité"

Tableau 2 : mots employés par l'enseignant et les étudiants pour qualifier la sensation à éprouver, et effectivement éprouvée, au cours de l'exercice

Cette mise en forme des données fait apparaître que les étudiants ont qualifié des sensations dans la continuité lexicale des propositions de l'enseignant. Ils ont utilisé des mots qui étaient tous congruents avec ceux que l'enseignant avait déjà utilisés pour prescrire l'exercice. Tout se passe comme si l'enseignant avait ainsi pré-configuré les registres de sensations que les étudiants avaient à éprouver. Toutefois les comptes rendus perceptifs des étudiants montrent que l'ouverture à l'objet transcendant se fonde dans la sensation, sans s'y confondre, dans une sorte de syncrétisme perceptif. Ceci est particulièrement visible lorsqu'un des étudiants relate sa sensation de chaleur et de présence de matière correspondante.

Étudiant B: « J'ai ressenti quelque chose de palpable, de matière, c'était chaud quoi... on sentait qu'il y avait comme une sorte de pâte à modeler qui s'étire... on sentait la chaleur qui se diffusait, les doigts qui étaient plus froids, et vraiment on sentait qu'il y avait une sorte de matière oui... enfin une matière qui se regroupait pour faire une boule... »

Un troisième phénomène apparaît alors comme remarquable, il concerne l'adhésion des étudiants à l'explication qu'apporte l'enseignant aux sensations qu'ils ont éprouvées au cours des exercices corporels. Ils adhèrent aux propositions de l'enseignant au sens où ils « ne vont pas contre ». Ils suivent l'enseignant dans ses propositions et explications.

Étudiant A : « C'est une évidence en fait, quand il dit que ce qu'on a ressenti c'est l'énergie ... c'est de la chaleur, l'énergie renvoie plutôt à quelque chose de chaud, donc quand il dit le

Ki... j'essaye de pas trop rationaliser quoi... enfin je suis rentré dans son truc dès le départ quoi »

Tout se passe comme si leur expérience se conformait à la façon dont l'enseignant l'a prescrite. L'extrait de l'entretien précédent montre notamment que l'étudiant accepte l'explication fournie sur la base d'un raisonnement analogique : « *L'énergie renvoie plutôt à quelque chose de chaud* ». La référence à l'énergie comme métaphore et non comme concept clairement déterminé autorise ce rapprochement.

Étudiant A: « Je ne sais pas ce que c'est... quelque chose qu'on n'explique pas, et que lui il explique par l'énergie, oui pourquoi pas... je pense que c'est ce que je dois ressentir, une sorte d'énergie, quelque chose de mystérieux, mais palpable, qu'on sent... je prends ça pour de l'énergie »

Une chaîne signifiante s'ouvre, entre le caractère indubitable de la sensation et les entités constituées, au contenu certes mystérieux pour le sujet, mais néanmoins fondées dans leur existence même.

COMMENT LA VERITE DE L'EXISTENCE DU KI EST-ELLE JUSTIFIEE ?

Les données recueillies permettent d'identifier deux processus de justification de l'existence du ki: a) l'expérience elle-même; b) la caution de connaissances exotiques.

a) La connaissance est validée dans et par l'expérience sur le mode du « ça marche ». L'expression signifie que la connaissance convient à l'expérience et réciproquement. Expérience et connaissance sont dans un rapport d'adéquation pragmatique, sous couvert de concordance analogique entre l'ordre des sensations et celui de leur explication causale. L'ancrage corporel de l'expérience tend à constituer des fondements indubitables à l'attribution d'existence.

Entretien avec l'étudiant B:

Chercheur: « Dans tes études, as-tu appris quelque chose qui correspond à cette sorte d'énergie? »

Etudiant B: « Ce que j'ai appris me dirait plutôt non, mais par rapport à l'ensemble des connaissances qui existent, j'en sais rien, pourquoi pas ? En tout cas ça marche, et ça me conforte dans l'idée qu'il y a quelque chose d'autre qu'on peut appeler peut-être l'énergie »

Chercheur: « Qu'est ce que tu veux dire quand tu dis que ça marche? »

Etudiant B: « Entre ce qu'il dit et ce qu'on ressent, il y a quand même... il y aurait une rupture, je sentirais rien du tout... ou je pourrais remettre en question ce qu'il dit totalement, mais là non... je le sens bien... je ne peux pas douter de ce que j'ai ressenti »

b) Le second processus de justification identifié dans l'étude correspond assez bien à l'argument du relativisme culturel. La référence que fait l'enseignant à une culture lointaine ouvre la possibilité d'une explication, fut-elle présentement non comprise.

Étudiant B : « Cette question d'énergie... c'est un peu exotique dans le sens où le professeur vient d'un pays qu'on ne connaît pas, où ils savent mille choses de plus que nous, donc pourquoi pas ? Même si ce n'est pas expliqué scientifiquement, pourquoi ça n'existerait pas ? »

LA « REALITE » DE LA SENSATION COMME FONDEMENT SUBJECTIF DE LA CROYANCE

Ce que les étudiants ont ressenti a pour eux un caractère indubitable (ils y croient factuellement), alors que l'existence du Ki comme explication reste, pour eux, seulement plausible, en partie énigmatique et lacunaire (ils y croient représentationnellement). Ce n'est pas la détermination conceptuelle de ce qu'est le Ki qui fait figure de justification de leur croyance, car ils ne savent pas exactement ce que c'est. Ils font confiance au professeur pour penser qu'il est possible que le Ki existe. C'est la croyance en la fiabilité du professeur, et en

celle de la culture à laquelle il se réfère, qui fondent alors la confiance dans la possible vérité de ce qui est affirmé.

L'analyse des relations de justifications réciproques entre croyances factuelles et croyances représentationnelles demeure néanmoins problématique. Pour Sperber (1996), la croyance réflexive est *enchâssée* à l'intérieur de croyances intuitives. Ce que l'on peut entendre par le terme « enchâssé » mérite d'être précisé. Il s'agit éventuellement de considérer que l'expérience de sensation éprouvée fournit une sorte d'attestation empirique à l'existence d'une entité qui ne peut pas être éprouvée empiriquement, mais seulement représentée.

Comment un vécu de sensation peut-il fournir les raisons (y compris contre un autre vécu de sensation – visuel par exemple – pourtant contradictoire) d'un sentiment d'existence ? La question posée consiste à comprendre comment la perception peut conduire à une connaissance, autrement dit comment elle peut avoir une propriété épistémique (Engel, 2003).

La réponse ordinaire est celle d'un lien d'évidence entre la sensation éprouvée et l'existence révélée^{III}. Néanmoins, les données de l'étude sont problématiques sur ce point, car la sensation de chaleur relatée par les étudiants ne présente pas de lien évident avec l'impression de présence de quelque chose de matériel comme une boule, ou du sable. Ils ont mentionné cependant un autre aspect de leurs sensations dont le lien analogique avec l'attestation d'une présence d'objet est plus évident, mais dont le contenu même est en revanche plus mystérieux. Il s'agit de leur sensation de « consistance », c'est-à-dire de ressentir de la consistance entre les mains. Sentir de la consistance, une résistance, une densité, ne désigne pas la qualité d'un contact tactile (comme c'est le cas lorsqu'ils disent que « ça pique » ou que « ça fait des fourmis »).

Si l'on prend au sérieux cette sensation de *consistance* dont parlent les étudiants dans leur compte rendu perceptif, il convient de l'analyser à un niveau de vécu plus profond que la qualité tactile de la sensation. Ce niveau est celui de la motricité. Sentir quelque chose de consistant entre les mains s'opère au niveau *kinesthésique*. En effet, la présence d'une telle matière, même fluide, serait susceptible d'engendrer une sensation au niveau des muscles mêmes, en s'opposant au mouvement de rapprochement des mains. C'est la profondeur de cette sensation qui serait, dans ce cas, en jeu. Les expressions qu'ont utilisés les étudiants en disant sentir « une résistance, une densité, quelque chose de consistant, un lien » ont en commun de qualifier une sensation de présence dont le contenu n'est pas clairement identifié. Ceci plaide pour une localisation, en partie au moins, de la sensation à un niveau kinesthésique et invite à prendre en compte le rôle de la motricité pour comprendre la perception.

C'est bien la perspective qu'adopte Barbaras (1992) lorsqu'il analyse la relation entre motricité et phénoménalité chez Merleau-Ponty. Il montre que pour Merleau-Ponty, la prise en compte de la motricité ne s'arrête pas à la perspective husserlienne qui la limite à une fonction d'appréhension, certes constituante, mais non constituante des qualités sensibles proprement dites. Pour Husserl en effet, la fonction de la kinesthèse est de caractériser la constitution spatiale de l'objet, mais elle ne doit pas être placée au rang des data sensibles. Dans Le visible et l'invisible, Merleau-Ponty défend quant à lui le rôle exposant^{IV} des kinesthèses qui ne s'ajoutent pas simplement aux autres sensations pour constituer la perception. Barbaras (1998) montre que l'analyse de Merleau-Ponty donne une importance essentielle au mouvement par lequel l'intentionnalité perceptive serait ouverture active du sujet à l'objet. Il plaide ainsi pour la prise en compte d'un sujet moteur, porteur de significations motrices, et pour l'avènement d'un sens neuf de la phénoménalité, en introduisant dans l'ordre de la perception une sorte de paraître moteur. Il s'agit précisément de reconnaître aux kinesthèses « une pleine intentionnalité, en tant que mouvement intérieurement senti, de s'orienter volontairement vers quelque chose » (Berthoz & Petit, 2006 : 279). Dans la profondeur des muscles, le moteur et le sensoriel sont fusionnés VI

Ce qui est senti, c'est-à-dire l'objet de la sensation, relève d'un vécu intentionnel. La mise en garde qu'opérait Husserl avec l'attitude naturelle (Husserl, 1907b) doit ainsi être poussée jusque dans l'intimité des sensations corporelles internes.

Barbaras plaide ainsi pour une coappartenance de la perception et du langage. Selon ce point de vue, le sens linguistique serait une variante du sens perceptif, son prolongement en quelque sorte dans la chaine signifiante. Dans la profondeur de la motricité, le chiasme de la perception et du mouvement consiste alors dans l'avènement du sens VII Le perçu serait visée d'un mouvement, et c'est de cette phénoménalité que procèderaient les significations linguistiques. Le fondement de l'ontologie merleau-pontyenne réside selon Barbaras dans cette unité du visible et de l'invisible – le visible du perçu et l'invisible des significations – et c'est elle qui permet d'articuler la parole à la perception. L'originalité des données de l'étude présentée ici réside dans le fait que les significations linguistiques précèdent en partie la perception des entités révélées, avec ceci de particulier qu'elles ne sont pas vues, au sens propre du terme, mais senties. Alors que la phénoménologie de la perception nous invite à faire procéder le sens linguistique de la phénoménologie de la perception, les données de l'étude plaident ainsi pour le mouvement réciproque. L'idée d'une coappartenance du langage et de la perception ne s'en trouve que renforcée.

BIBLIOGRAPHIE

Barbaras R. 1992, « Motricité et phénoménalité chez le dernier Merleau-Ponty », dans Richir M. et Tassin E. (dir.), *Merleau-Ponty, phénoménologie et expériences*, Grenoble, J. Million, pp. 27-42.

Barbaras R. 1998, Le tournant de l'expérience. Recherches sur la philosophie de Merleau-Ponty, Paris, Vrin.

Berthoz A., Petit J.L. 2006, *Phénoménologie et physiologie de l'action*, Paris, Odile Jacob.

Engel P. 2003, « Le Contenu de la perception est-il conceptuel ? », dans Bouveresse J. et Rosat J-P. (dir.), *Philosophie de la perception. Phénoménologie, grammaire et sciences cognitives*, Paris, Odile Jacob, pp. 244-261.

Fontaine P. 2003, La Croyance, Paris, Ellipses.

Guillermit L. 2000, « Le Réalisme de Jacobi », dans Guillermit L. (dir.), *Jacobi, David Hume et la croyance, idéalisme et réalisme*, Paris, Vrin, pp. 15-122.

¹ Le terme de *connaissance* sera utilisé de façon générique dans le cadre de cet article pour désigner le rapport d'un sujet à un objet, indépendamment du jugement de vérité qui peut y être porté.

^{II} Pour Ricœur (1995), l'approche philosophique de la croyance en fait d'emblée une énigme, celle du tenir-pourvrai. L'expression rassemble en une unité ces trois termes pour en faire le socle énigmatique de la croyance, qui tient essentiellement au rapport ambigu qu'elle entretient avec la vérité.

III Le terme « révélée » est ici emprunté à la philosophie de Jacobi (Guillermit, 2000), qui, bien que réaliste, interroge ce mystère de la transcendance. Pour Jacobi, la révélation de l'existence reposerait sur un « sentiment de l'existence » ou « sentiment de l'être », expression très proche de « l'aperception transcendantale » kantienne, et en dernière analyse sur un *instinct* de l'Homme, non pas en tant que savoir faire inné, mais en tant que fondement ontologique transcendant.

^{IV} Pour Husserl, les sensations kinesthésiques « rendent l'exposition possible sans exposer elles-mêmes » (Husserl, 1907a : 196). Autrement dit, les sensations kinesthésiques permettent la coordination des *données* sensibles et par là la constitution spatiale de l'objet, sans être elles-mêmes des *données* sensibles.

^V Les kinesthèses sont l'ensemble des sensations internes du mouvement corporel.

^{VI} Une partie des cellules musculaires sont aussi des cellules musculo-sensorielles.

VII Avec la notion de chair, et les notions associées d'entrelacs et de chiasme, Merleau-Ponty a défendu l'idée, tout particulièrement dans *Le visible et l'invisible* (Merleau-Ponty, 1964), d'un empiètement primordial du percevant et du perçu. Il rompt ainsi avec les positions dualistes opposant les catégories sujet/monde ou corps/conscience.

Husserl E. 1907a, «Ding und raum, Vorlesungen» (Trad. Lavigne F. 1950, «Chose et

espace »), dans *Husserliana*, vol XVI, Paris, PUF. Husserl E. 1907b, « Die Idee der Phänomenologie » (Trad. Lowit A. 1950, « L'idée de la phénoménologie », Paris, PUF.

Merleau-Ponty M. 1964, Le Visible et l'invisible, Paris, Gallimard.

Passeron J.C., Revel J. 2005, Penser par cas, Paris, Editions de l'EHESS.

Ricœur P. 1995, «Croyance», dans *Encyclopédie Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis, Corpus 6, pp. 870-877.

Sperber D. 1982, Le Savoir des anthropologues, Paris, Hermann.

Sperber D. 1996, La Contagion des idées, Paris, Odile Jacob.